

## Réunion publique APACHE du 9 octobre 2025 :

Mickaël PACCAUD, maire de Mions et **conseiller régional**, Jean Luc FUGIT notre député de la 11ème circonscription et Gilles RENEVIER président de FRACTURE, nous ont fait l'honneur d'être présents et de participer à notre réunion publique qui avait pour objectif de faire le point sur les principaux sujets qui touchent le cadre de vie de notre commune.

### 1/ Doublement voie ferrée existante :

Le premier sujet abordé concerne le passage de la voie ferrée actuelle de 2 à 4 voies. Monsieur le Maire de Mions et APACHE avait eu une visioconférence avec SNCF réseaux en amont de cette réunion pour faire le point sur ce projet.

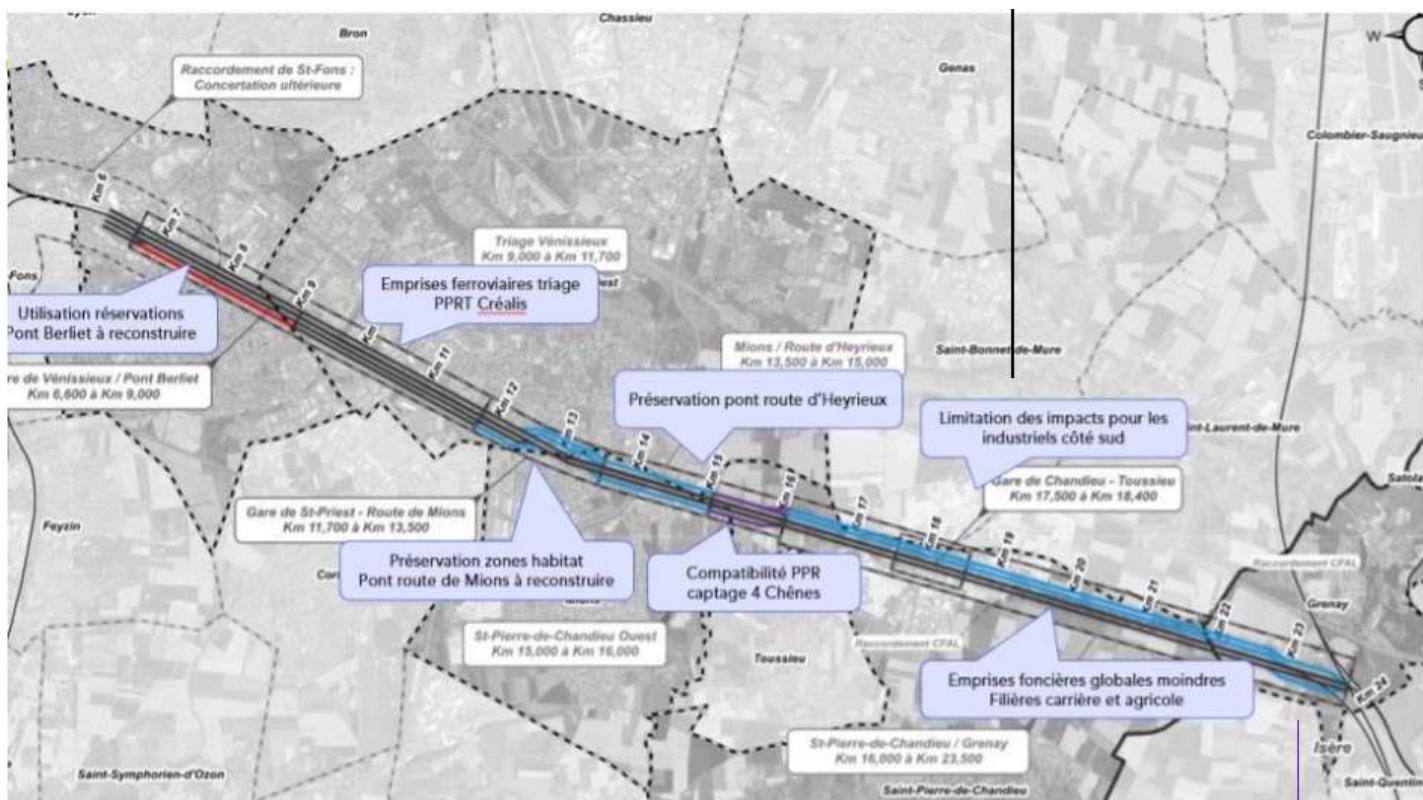
Ce qui ressort de cet échange est que ce doublement est d'abord fait pour le fret avec le passage des trains du Lyon Turin et du CFAL Nord. Nous avons rappelé notre demande d'un CFAL SUD le long de la ligne LGV pour ces trains.

En ce qui concerne le doublement des voies, le tracé bleu proposé lors de la concertation a été choisi sur Mions. Ce tracé passe au nord de la voie existante pour la traverser en bordure des communes de Mions et Saint-Priest. Le pont de Mions sera détruit et reconstruit. Normalement les habitations ne devraient pas être touchées mais la construction de murs anti-bruit pourrait avoir un impact.

Actuellement la phase de pré-étude est terminée. Le projet va rentrer dans un processus de concertation et passer en phase de préparation de l'enquête d'utilité publique qui devrait avoir lieu fin 2027 après les périodes électorales..., ensuite encore 2 ou 3 années d'études pour arriver en 2030 pour les prochains coups de pioche.

Il y aura aussi des études environnementales à faire.

En ce qui concerne le financement, il va devoir s'intégrer dans l'ensemble des projets ferroviaires de l'étoile lyonnaise, CFAL, Lyon Turin...



## **2/ Dossier routier et autoroutier :**

Nous attendons toujours une décision de l'état. Jean Luc FUGIT a invité le ministre des transports qui a convenu d'une visite sur notre territoire à l'automne. On y est...

APACHE demande toujours le prolongement de l'autoroute A432 au sud de Vienne afin de drainer le trafic de transit qui n'a rien à faire dans la Métropole Lyonnaise.

APACHE demande aussi une ligne de transport en commun rapide pour relier notre commune à la gare de Vénissieux afin de réduire le trafic local ainsi que des pistes cyclables sécurisées.

Mickaël PACCAUD fait part de son initiative pour sécuriser les cyclistes sur le chemin du charbonnier avec des plots en plastique qui seront remplacés prochainement par des protections en bois.

Le projet de parking de co-voiturage proposé par la municipalité à l'échangeur 13 a été rejeté par la Métropole car c'est une zone naturelle protégée...

APACHE demande un parking de co-voiturage à l'échangeur 15 avec une liaison rapide sur la gare de Vénissieux ce qui permettrait de drainer le trafic du Nord Isère.

## **3/ Dossier Aérien :**

APACHE a participé à la création du collectif AEROVIGIE 69 et, à la mise à disposition de tous, d'un applicatif sur internet permettant de signaler les avions émettant des nuisances anormales. <https://www.aerovigie69.fr/>

Depuis fin juillet et donc en 2 mois, nous avons recueilli plus de 700 signalements.

Ces éléments seront très utiles lors de notre participation au Comité de pilotage de l'aérodrome de Corbas (CCE) afin que les plaintes des riverains soient prises en compte.

Notre objectif est l'établissement d'une charte environnementale afin d'établir certaines règles et donc de réduire les nuisances.



## **4/ Dossier SDSP :**

Apache a déposé un recours devant le tribunal administratif, contre l'extension de la zone de stockage des pétroles à Saint-Priest (transfert du stockage du port Edouard Herriot).

On note que les travaux ont commencé alors que le tribunal n'a pas encore donné son jugement ce qui est illégal. Ce jugement devrait être signifié avant la fin octobre...

A suivre.